



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de construction de serres multi-chapelles à Plouénan par EARL du Panier Gourmand/EARL de la Rocade du 28 avril 2026 au 1^{er} juin 2026

Par arrêté en date du 2 avril 2026, le Maire de la commune de PLOUENAN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de construction de deux serres multi-chapelles sur Plouénan au Lieu-dit Kerivoas par l'EARL Panier Gourmand/EARL de la Rocade.

L'enquête sera ouverte le 28 avril 2026 à 9 heures et close le 1^{er} juin 2026 à 17 heures sur la commune de Plouénan, soit pendant 31 jours calendaires.

Le dossier d'enquête publique sera mis en ligne sur le site internet de la commune www.plouenan.bzh pendant toute la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra également prendre connaissance du dossier sur support papier à la mairie de Plouénan, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Un accès gratuit au dossier sera également garanti sur un poste informatique à la mairie de Plouénan aux mêmes jours et heures.

Des informations relatives au projet de construction des serres multi-chapelles sur Plouénan peuvent être demandées auprès de l'EARL Panier Gourmand/EARL de la Rocade au 06.63.56.63.04.

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre d'enquête accessible à la mairie de Plouénan ou les adresser par écrit au nom du commissaire enquêteur à l'adresse postale suivante : Mairie de Plouénan – 7 place Louis Sévère – 29420 Plouénan ou par voie électronique à enquetepubliqueplouenan@gmail.com.

Madame Nicole DEVAUCHELLE, désignée en qualité de commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie de Plouénan, 7 place Louis Sévère, 29420 PLOUENAN aux dates et heures suivantes :

- **mardi 28 avril 2026 de 9 à 12 heures**
- **mercredi 13 mai 2026 de 14 à 17 heures**
- **lundi 1^{er} juin 2026 de 14 à 17 heures.**

Durant ces permanences, elle recevra les observations écrites et orales du public.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations et propositions écrites ou orales du public reçues par la commissaire enquêtrice seront consultables à la mairie de Plouénan. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la commune de Plouénan.

Seuls les observations et propositions exprimées entre le 28 avril 2026 à 9h00 et 1^{er} juin 2026 à 17H00 sont recevables

Le rapport et les conclusions de commissaire enquêteur, et le cas échéant, le mémoire en réponse du demandeur, seront mis à la disposition du public pendant un an à l'issue de l'enquête publique. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la mairie de Plouénan pendant un an.

Le Maire de Plouénan est l'autorité compétente pour autoriser la construction de deux serres multi-chapelles sur Plouénan par l'EARL Panier Gourmand/EARL de la Rocade.

L'arrêté municipal du 2 avril 2026 portant ouverture de l'enquête est affiché à la porte de la mairie et sur le panneau d'affichage intérieur de la mairie.